

LES ACTES



**ETATS
GENERAUX**
arts vivants
enfance
jeunesse

26 et 27 mars 2019 à Nantes

PROGRAMME DES ÉTATS GÉNÉRAUX LES 26 ET 27 MARS 2019 À NANTES

► **Mardi 26 mars** au Grand T - Théâtre de Loire-Atlantique, Nantes

9h45 Ouverture des États Généraux par Émilie Robert, Bernard le Noac'h et Grégory Vandaële, co-présidents de Scènes d'enfance - ASSITEJ France

10h Impromptu dansé en ouverture sur l'état d'enfance par Ambra Senatore

10h15 Discours d'accueil et paroles institutionnelles

11h Film d'animation, réalisé par Cinemagraphic, texte de Sylvain Levey

11h05 Présentation de l'*Étude sur les conditions de la production et de la diffusion du spectacle vivant jeune public*

14h Restitution du Tour d'enfance et prises de parole des plateformes régionales et réseaux jeune public.

15h30 Présentation des 4 grands axes des ateliers et de l'Agora, et échanges

16h50 Conclusion slamée de la journée par Bastien Maupomé

► **Mercredi 27 mars** au TU-Nantes, à l'Université et au Château des ducs de Bretagne, Nantes

10h-13h Travaux en ateliers (agora et groupes de travail)

15h Restitution en plénière des ateliers par chacun des rapporteurs des groupes de travail et de l'Agora.

16h15 Déclaration finale, coordonnée par Laurent Maindon, Annabelle Sergent et co-écrite avec Antonio Carmona, Sylvain Levey, Bastien Maupomé. Avec Marion-Solange Malenfant, Christophe Gravouil, Loïc Auffret, Laurence Huby et 8 professionnels de la culture, accompagnés par Kentin Julliard, batteur percussionniste.

17h Fin des États Généraux

REMERCIEMENTS

Nous remercions le festival Petits et Grands et ses co-directeurs, Nicolas Marc et Cyrille Planson, qui ont accueilli les États Généraux en préambule du festival 2019 et porté avec nous ces deux jours de travail collectif ;

► les lieux qui nous ont accueillis et leurs équipes : le Grand T, dirigé par Catherine Blondeau, le TU-Nantes, dirigé par Nolwen Bihan et Laurence Morin, et l'Université de Nantes ;

► le ministère de la Culture, l'ensemble de ses services et plus particulièrement la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) ;

► les partenaires qui soutiennent ces États Généraux : la SACEM, la SACD, PlatO ;

► les partenaires ressources : ARTCENA, l'Agence Auvergne Rhône-Alpes Spectacle Vivant, l'A - Agence culturelle Nouvelle Aquitaine, le LAB-association culturelle de la région Bourgogne - Franche-Comté. Un merci particulier à Delphine Tournayre et Gaël Blanchard pour leur accompagnement ;

► les artistes, les auteurs : Loïc Auffret, Antonio Carmona, Christophe Gravouil, Laurence Huby, Kentin Julliard, Sylvain Levey, Laurent Maindon, Marion-Solange Malenfant, Bastien Maupomé, Ambra Senatore, Annabelle Sergent.

► Laetitia Barbry, François Poppe et Anne-Lise Vinciguerra pour leur professionnalisme.

► *La Lettre du Spectacle* pour la diffusion de ces actes.

Les États Généraux Arts vivants, enfance et jeunesse ont pu être organisés grâce à la mobilisation et à l'implication des 42 membres du Conseil d'administration de Scènes d'enfance - ASSITEJ France et de son équipe.

www.scenesdenfance-assitej.fr

PRÉAMBULE

Voici dix ans, les acteurs artistiques et culturels du spectacle vivant se mobilisaient sous l'impulsion de Scène(s) d'enfance et d'ailleurs pour publier une étude sur les conditions de production et de diffusion du secteur jeune public, puis pour rédiger un « Manifeste pour une politique artistique et culturelle du spectacle vivant en direction de la jeunesse ». La Belle Saison impulsée par le ministère de la Culture s'est inscrite dans ce mouvement, mettant en œuvre l'une des propositions du Manifeste.

En 2017, Scènes d'enfance – ASSITEJ France, association-ressource structurant désormais le secteur, décidait de poursuivre cette démarche. En lançant le Tour d'enfance, série de rencontres thématiques organisées, durant 18 mois, par les plateformes régionales et les réseaux des professionnels du jeune public, pour faire le point sur les politiques publiques et les pratiques professionnelles. Mais également en consultant les divers acteurs du secteur à une échelle sans précédent, à l'occasion de la mise à jour de l'*Étude sur les conditions de production et de diffusion des spectacles pour l'enfance et la jeunesse*.

Cette vaste mobilisation s'est achevée à Nantes, à la fin du mois de mars 2019, avec les États Généraux Arts vivants, enfance et jeunesse. Deux journées de réflexion collective pour dégager à la fois de grandes préconisations à l'adresse des pouvoirs publics, mais aussi des engagements sur lesquels tous se sont entendus.

Artistes, diffuseur.se.s, médiateur.trice.s, décideur.se.s institutionnel.le.s, affirment ici, dans cette étude et dans les conclusions des États Généraux, leur engagement auprès de l'enfance et de la jeunesse dans la rencontre avec une création exigeante et audacieuse.

Ce sont ces éléments d'analyse et ces propositions d'avenir qui vous sont ici présentés.

Plus que jamais, le choix de politiques culturelles ambitieuses et innovantes à l'adresse de l'enfance et la jeunesse doit être une priorité pour tous.



OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Émilie Robert, Grégory Vandaële et Bernard Le Noach
co-présidents de l'association Scènes d'enfance - ASSITEJ France

L'association Scènes d'enfance - ASSITEJ France est heureuse de vous voir tous réunis ici à Nantes pour les États Généraux Arts vivants, enfance et jeunesse.

Nous sommes près de 400 professionnels aujourd'hui et demain ici à Nantes : artistes, directeurs, médiateurs, chercheurs, enseignants, passeurs, animateurs des plateformes régionales, partenaires institutionnels pour imaginer ensemble ce que sera demain la création contemporaine pour l'enfance et la jeunesse.

400 professionnels du spectacle vivant jeune public toujours militants, ambitieux et en mouvement, rassemblés sur ces deux journées pour travailler, pour nous ré-interroger, pour construire collectivement.(...)

Où en sont la création et la diffusion des spectacles jeunesse ? Les moyens mis en œuvre par la société répondent-ils à l'importance affirmée des enjeux : l'accès de tous les enfants à une vie culturelle riche, ouverte sur le monde, et nourrie par la création artistique ?

Où en sont plus globalement les arts vivants pour l'enfance et la jeunesse ?

À l'heure des grands débats sur un projet commun à toute la société, nous pensons qu'il est toujours urgent et pertinent de réaffirmer la place centrale de l'accès de tous et toutes à la culture et à la création. À commencer par les plus jeunes !



Impromptu, Ambra Senatore

PAROLES OFFICIELLES



David Martineau, adjoint à la culture, Ville de Nantes

L'accès à tous, dès la toute petite enfance, ce n'est pas simplement un slogan, c'est aussi un travail de terrain par une tarification qui permet aux familles, quel que soit leur revenu, de pouvoir accéder au spectacle [...]. On connaît l'importance de la précocité de la rencontre avec l'art pour les enfants. Il est de notre devoir de faire en sorte que les générations futures ne reproduisent pas, telles des photocopies, les choses que réalisent négativement les générations actuelles, mais qu'elles soient capables d'être peut-être plus émancipées, plus inventives, plus ouvertes sur les autres.



Catherine Touchefeu, vice-présidente à la culture et au patrimoine, Département de Loire-Atlantique

J'ai une conviction que j'exprime souvent avec la formule « *À tous les âges de la vie, la culture nous grandit* ». C'est un combat permanent et je suis certaine d'une chose, c'est que c'est un ingrédient fondamental pour les enfants et les jeunes à l'âge de tous les apprentissages. Je crois que l'on entend trop souvent résumer les savoirs fondamentaux par lire - écrire - compter. Or lire - écrire - compter ça ne s'apprend vraiment que s'il y a de la sensibilité, de la créativité, et que le sensible et le rapport à l'imaginaire font partie de ces savoirs fondamentaux. Il nous faut donc avoir l'ambition

politique que tous les enfants puissent découvrir le spectacle vivant et aller à la rencontre des artistes [...]. Cette rencontre nécessite des moyens, une logistique souvent complexe, d'où l'importance d'avoir des politiques publiques qui portent cette ambition.



Laurence Garnier, 2^e vice-présidente, présidente de la commission Culture, Région Pays de la Loire

La politique de la Région s'appuie sur deux piliers: le premier, c'est la création et le second, la transmission. Ces piliers ne peuvent être séparés l'un de l'autre. Cette urgence de la transmission, on la sent aujourd'hui parce que si on ne transmet pas cette culture qui porte en elle-même un idéal d'ouverture aux autres, on prépare le terrain à la fermeture aux autres [...]. Je crois qu'on ne crée pas à partir de rien et que c'est quand on a beaucoup reçu qu'on peut ensuite beaucoup donner, et cette transmission est essentielle pour générer une création dynamique, vivante, nouvelle et originale.



Nicole Phoyu-Yedid, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire, représentant le ministre de la Culture, Franck Riester

Le Ministre donne rendez-vous à La Belle Saison à mi-parcours, c'est-à-dire fin mai et vous retrouvera à Avignon en juillet. Je tiens en son nom à remercier l'association nationale Scènes d'enfance – ASSITEJ France à l'initiative du programme de ces deux journées professionnelles (...) dont les thèmes rejoignent les préoccupations du Ministre: création / temps long pour les processus de recherche des artistes / territoires / l'Europe et la circulation des œuvres et des artistes / la place des femmes aux directions des structures, leur visibilité, au sein des expositions / la diversité. [...]

ÉTUDE SUR LES CONDITIONS DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DU SPECTACLE VIVANT JEUNE PUBLIC



Présentation par **Fanny Spiess**, chargée de l'étude, **Marion Rousseau** et **Olivier Letellier**, membres du Conseil d'Administration de Scènes d'enfance - ASSITEJ France

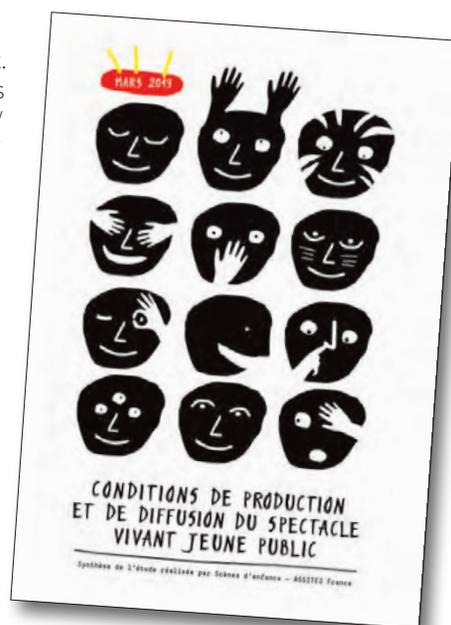
Fanny Spiess : « La question qui pour moi est au cœur de l'étude (et la dépasse très largement) est celle de la place des artistes dans notre système culturel. Beaucoup d'artistes m'ont dit « on nous demande de faire beaucoup avec peu » : on attend d'eux qu'ils soient plus exigeants dans leurs créations, plus présents sur les territoires, plus impliqués dans la rencontre avec les publics. Mais si les lieux de diffusion n'ont pas les moyens de soutenir la production, si les aides publiques à la création

sont insuffisantes, si les entreprises du secteur privé ne soutiennent que des événements d'envergure et si ces fonds ne sont pas reversés aux créateurs, quels moyens ont les équipes artistiques de créer, et pour créer, de se structurer ? C'est une évidence, mais je trouve important de la rappeler aujourd'hui : sans les artistes, la majorité des personnes présentes, moi la première, n'auraient pas de métier. Pas de directeurs de lieux, pas de chargés de relations publiques, pas de médiateurs, pas d'élus à la culture, pas de conseillers Drac, pas de ministre. Et surtout, pas de spectateurs.

Nous pouvons parler des publics tant que nous le voulons, cette notion n'existe qu'au regard de la création. Alors pourquoi nos artistes se retrouvent-ils au pied de la chaîne budgétaire du service culturel public ? Je pense que nous devons tous garder cette question à l'esprit dans nos débats, car toutes nos actions à venir dépendront de la réponse que nous voudrions y apporter. »

Ci-après, la synthèse de l'étude distribuée lors des États Généraux. Elle s'accompagne d'une série d'éclairages thématiques rédigés par des professionnels : Spécificité des musiques jeune public / Présence artistique sur les territoires / Vivre le théâtre en famille / Focus sur les fonds de soutien à la production mutualisés / Enfants vivant(s) des arts / Les compagnies avec lieu / Équité territoriale / Et le politique ? / Dansez jeunesse / Tour d'horizon : être auteur jeune public / Les âges du Jeune public / Le jeune public sur la scène internationale.

Vous retrouverez cette synthèse, les vidéos des « cartes postales du Tour d'enfance » et la restitution des travaux du 27 mars sur le site www.scenesdenfance-assitej.fr





CONDITIONS DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DU SPECTACLE VIVANT JEUNE PUBLIC

Synthèse

La création pour l'enfance et la jeunesse est foisonnante, inventive, riche de la diversité de ses formes et de ses expressions. Elle est porteuse d'un espoir et d'un projet de société. C'est ce qu'entend promouvoir *Scènes d'enfance* – ASSITEJ France. L'association s'est constituée au lendemain de *La Belle Saison* avec l'enfance et la jeunesse pour rassembler toutes les forces de ce secteur, en défendre les intérêts, et accompagner les dynamiques coopératives et structurantes en région comme à l'étranger.

C'EST DANS CET ÉLAN QUE L'ASSOCIATION A SOUHAITÉ INTERROGER LES CONDITIONS DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DU SPECTACLE JEUNE PUBLIC ET EN FAIRE UN BILAN ACTUALISÉ, RENDU PUBLIC, LORS DES "ÉTATS GÉNÉRAUX ARTS VIVANTS, ENFANCE ET JEUNESSE" LES 26 ET 27 MARS 2019 À NANTES.

De décembre 2017 à février 2019, le Tour d'enfance impulsé par *Scènes d'enfance* – ASSITEJ France a impliqué toutes les plateformes et réseaux jeunes publics, contribuant à une large réflexion sur ce secteur. Dix ans après une étude menée par *Scènes d'enfance(s)* et d'ailleurs et le Ministère de la Culture sur les conditions de production et de diffusion du spectacle jeune public, il apparaissait également nécessaire de mettre à jour les données qui avaient été recueillies, mais aussi d'en prolonger l'analyse. Au cours de ces dix années, *La Belle Saison* avec l'enfance et la jeunesse, l'évolution des esthétiques et des pratiques de diffusion, mais aussi la crise des finances publiques ont traversé notre paysage professionnel.

Qui diffuse ? Qui produit ? Comment se portent la création et l'emploi culturel dans notre secteur ? C'est sur ces questions et bien d'autres que cette nouvelle étude, dont sont présentés ici une courte synthèse et les chiffres clés, entend nous éclairer.

L'ÉTUDE COMPLÈTE EST ACCESSIBLE SUR LE SITE WWW.SCENESD'ENFANCE-ASSITEJ.FR

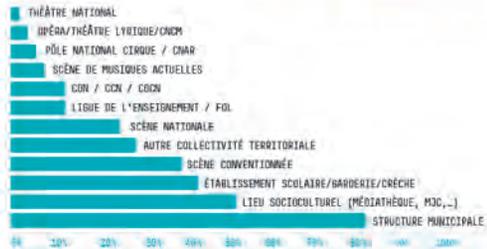


SCÈNES D'ENFANCE
UN ENSEMBLE



UN SECTEUR DYNAMIQUE

UN LARGE RÉSEAU DE DIFFUSION, AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES



Équipes artistiques : diffusion par type de structures
Proportion d'équipes accueillies en 2016-2017

Le jeune public est présent partout, des MJC aux établissements nationaux. Extrêmement large et diversifié, dominé par les établissements municipaux, le réseau de diffusion des équipes se construit dans le temps et la diffusion dans de petits lieux demeure presque toujours un socle d'activité pour les équipes. **Une majorité des artistes défend la volonté de tourner dans tous les types de structures, auprès de tous les publics.**

Si la région d'implantation constitue souvent le réseau premier des équipes, la moitié des représentations a lieu au-dehors, ce qui indique une **forte mobilité des spectacles jeune public.**

Les festivals spécialisés constituent un enjeu majeur pour la diffusion. Ils présentent une sélection de spectacles qui bénéficient d'une large visibilité auprès de nombreux programmeurs. Certaines équipes observent un "effet d'entonnoir", l'attention de ces derniers pouvant se concentrer sur les créations sélectionnées par les festivals, au détriment des autres.

En 2016-17, un quart des équipes qui créent pour le jeune public a joué dans des scènes nationales et 13% dans des CDN/CCN. **Seules les équipes les plus subventionnées sont réellement présentes dans le réseau labellisé, et même ces dernières ne tournent en moyenne que 7 représentations en CDN/CCN par saison et 14 en scènes nationales.**

Diffusion internationale 2016-2017 :

- > 1/3 des équipes a tourné à l'international
- > 17% ont bénéficié d'un dispositif de soutien à la diffusion internationale
- > 48% des structures de programmation ont accueilli des spectacles étrangers
- > 28% d'entre elles ont accueilli des spectacles provenant de pays non européens

UNE GRANDE VITALITÉ DE DIFFUSION

Dans un contexte politique, économique et social souvent difficile pour l'ensemble du secteur culturel, la création jeune public continue d'afficher une importante vitalité de diffusion.

Le répertoire occupe une place importante dans cette dynamique, les équipes tournant leurs créations plusieurs années de suite, simultanément avec d'autres spectacles.

En moyenne :

- > 3 spectacles jeune public diffusés par équipe en 2016-17, pour 55 représentations par équipe
- > 12 spectacles jeune public accueillis par structure en 2016-17, pour 49 représentations par structure

Si les spectacles jeune public représentent en moyenne un tiers de la programmation des structures, les représentations jeune public en constituent la moitié, ce qui s'explique notamment par la pratique des séries.



UNE COMPLEXITÉ ÉCONOMIQUE

En observant les recettes moyennes des équipes artistiques par représentation en 2017 (en admettant qu'elles incluent des cessions mais aussi des exploitations en coréalisation, à perte, à l'étranger etc.), on obtient un montant par représentation de 1 000€.

Du côté des structures, le budget artistique jeune public médian en 2017 (c'est-à-dire le budget d'accueil incluant les frais annexes, hors budget de production) est de 54 000€, et le budget artistique médian par représentation jeune public est de 1 500€.

En moyenne, le budget artistique jeune public d'une structure représente un tiers du budget artistique total.

La plupart des programmeurs fait part d'un cadre budgétaire restreint, imposé par leurs financements publics ou par les décideurs du projet artistique.

Ce cadre budgétaire rencontre plusieurs contraintes spécifiques à la diffusion de spectacles jeune public :

- Très peu élevés, les tarifs des entrées sur les représentations jeune public impliquent de trouver un équilibre budgétaire du côté de l'achat des spectacles
- Les équipes artistiques demandent à jouer devant des jauges réduites : une nécessité pour la qualité d'écoute et de réception des spectacles, souvent comprise par les programmeurs mais toutefois discutée
- Si la majorité des structures programme en séries pour répondre à la demande des établissements scolaires, les volumes restent en général assez restreints, entre deux et quatre représentations dans la plupart des cas

Ainsi, la question des prix de cession, nœud de la relation entre équipes artistiques et structures de programmation, concerne l'adéquation entre la juste rémunération des équipes, la nécessaire réduction des jauges et des tarifs de billetterie bas.

La plupart des équipes réclament de "briser le plafond de verre du prix de cession", soit de ne plus considérer leurs spectacles comme nécessairement moins chers que ceux destinés aux adultes.

DIFFUSION : UNE TENDANCE À LA BAISSÉ DU CÔTÉ DES ÉQUIPES

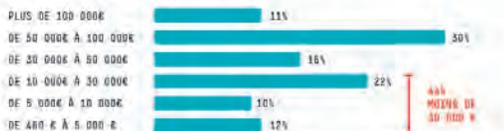
L'étude menée en 2009 par Scène(s) d'enfance et d'ailleurs observait une moyenne de 78 représentations par équipe artistique en diffusion sur la saison, pour 55 dans notre enquête : toutes proportions gardées, la question se pose donc d'une tendance dégressive.

Interrogées à ce sujet, la majorité des équipes fait le constat d'une évolution à la baisse dans le cadre de la diffusion : resserrement des calendriers, des programmations et des budgets d'accueil, fonte des séries, négociation serrée des prix de cession... le sentiment d'un appauvrissement du secteur prédomine, ainsi que l'impression d'une démultiplication du nombre de projets à destination des jeunes générations.

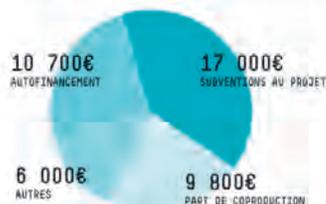
D'où une sorte "d'effet ciseau" : la nécessité de se partager la capacité de programmation des structures entre davantage de spectacles en circulation diminuerait le nombre de représentations par équipe.

DE TRÈS FAIBLES MOYENS POUR LA CRÉATION

Une majorité de compagnies se déclare confrontée à l'impossibilité de réunir les moyens financiers nécessaires à la création. Certaines observent une évolution à la baisse des moyens de production et des efforts toujours plus importants à déployer.



Montant moyen du budget de production des équipes artistiques



Composition du budget de production moyen des équipes artistiques

Le budget de production repose en grande partie sur les subventions au projet.

Souvent soutenues par les institutions (en 2017, trois quarts ont bénéficié de subventions), la plupart des équipes déplorent malgré tout le manque de soutien public pour la création, les montants alloués ne permettant pas de faire face aux enjeux affichés.

Les équipes investissent la majorité de leurs fonds propres dans la création, au détriment de leur capacité à se structurer, donc à pérenniser leur activité et à réunir des partenaires financiers.

Parmi les différents moyens de production mobilisés, la coproduction semble le plus inaccessible.

- > 40% des équipes artistiques, pour leur dernière création en date :
- > La moitié des équipes réunit moins de 10 000€ en coproduction
- > Les parts de coproduction varient en moyenne entre 3 000€ et 8 000€

Pour faire face aux faibles montants de coproduction, les équipes artistiques doivent multiplier le nombre de partenaires, ce qui étire le temps nécessaire au montage de production.

Du côté des structures, la coproduction apparaît comme une mission à la marge.

- Du côté des structures de programmation pour l'année 2017 :
- > 64% des structures coproduisent des créations jeune public
- > Budget annuel moyen de production jeune public : 17 000€ par structure (pour 84 000€ de budget total de production)
- > Budget annuel médian de production jeune public : 6 000€ par structure (pour 19 000€ de budget total de production)
- > 3/4 des structures disposent d'un budget de production jeune public inférieur à 10 000€
- > Part de coproduction médiane par création jeune public : 4 600€

Dans l'étude réalisée en 2009, les coproducteurs de spectacles jeune public représentaient 36% de l'échantillon : on observe donc **une tendance à la hausse du nombre de structures qui s'engagent pour la création.**

Plus les moyens en production des structures sont élevés, plus la proportion dédiée au jeune public y est faible. Ainsi, le jeune public représente environ 10% du budget de production total dans les structures labellisées (CDN et scènes nationales).

Le manque de moyens impacte directement l'emploi mais a également des conséquences sur la création elle-même, avec des projets revus à la baisse. **La notion de travail "bénévole" ou "gratuit" est omniprésente.**

RÉSIDENCE ET PRÉCHAT : DES SOUTIENS À LA CRÉATION PLUS OU MOINS AFFIRMÉS

La plupart des structures accueillent les équipes artistiques en résidence. Dans la moitié des cas, il s'agit d'un **simple prêt d'espace de répétition.**

- > 77% des équipes ont bénéficié de résidences de création (plateau équipé avec personnel technique)
- > 46% des équipes ont bénéficié d'une prise en charge des frais de résidence
- > 72% des structures accueillent des équipes artistiques en résidence (plateau équipé avec personnel technique)
- > 1/3 des structures prennent en charge les frais de résidence

Pratique courante, **le préchat constitue un autre moyen de soutenir la création.**

- > 86% des équipes sont concernées par le préchat (21 représentations en moyenne)
- > 60% des structures ont accueilli des représentations JP en préchat (10 représentations en moyenne)
- > Le préchat représente en moyenne 11% du total des représentations en 2016-17



UNE PRISE DE CONSCIENCE GÉNÉRALISÉE

Les acteurs du secteur constatent une évolution des regards et des mentalités vis-à-vis de leurs projets jeune public, dans le champ du spectacle vivant et la sphère institutionnelle. De fait, le nombre de répondants volontaires à notre enquête (soit deux fois plus que pour l'étude menée en 2009) et la diversité de cet échantillon indiquent un **intérêt croissant et élargi pour la création jeune public.**

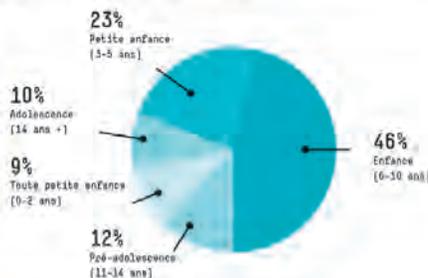
Dynamique au long cours qui résulte des efforts continus d'un secteur professionnel, **cette évolution semble s'accroître au moment de La Belle Saison avec l'enfance et la jeunesse,** saison nationale initiée en 2014 et portée par le Ministère de la Culture et de la Communication.

En 2017, un tiers des équipes artistiques qui créent pour le jeune public sont associées à des structures accueillant le moyen et long terme et **un tiers des structures accueille au moins un artiste associé jeune public.**

UNE DIMENSION INTERGÉNÉRATIONNELLE QUI S'AFFIRME

Les créations dites "jeune public" ont aujourd'hui pour vocation de **rencontrer tous les spectateurs, enfants, adolescents et adultes, et de créer du dialogue entre les générations.** L'enfant est souvent perçu comme un médium pour toucher plus largement les familles et les publics éloignés de la culture.

Dans notre échantillon, les structures programment en moyenne autant de représentations familiales que de séances scolaires. En additionnant ces deux types de représentations, **les spectacles jeune public drainent en moyenne un tiers de la fréquentation des structures.**



Répartition moyenne des spectacles JP programmés en 2016-2017 par type de public

DES RÉSEAUX QUI SE STRUCTURENT

L'enquête met en lumière le travail en réseaux et sa structuration, elle aussi impulsée au moment de La Belle Saison. Les professionnels partagent une volonté de **se fédérer pour faire avancer la création et l'éducation artistique.**

La grande majorité des structures mène des **projets partagés sur les territoires** avec de nombreux acteurs aux statuts et missions extrêmement divers, l'Education Nationale au premier plan.

L'émergence de **plateformes régionales et réseaux disciplinaires** facilite le dialogue entre acteurs et la réalisation des projets, dans une dynamique de structuration globale du secteur.

ACCOMPAGNER LA DÉCOUVERTE

Le travail avec les jeunes spectateurs se déploie, se précise et se réinvente dans une pensée globale de l'éducation artistique, qui passe par des parcours mêlant découverte des spectacles et sensibilisation à la création.

Au cœur de ces dynamiques, on retrouve les **résidences de territoire et d'immersion**, des dispositifs partagés entre équipes artistiques, structures de programmation et partenaires du champ social et de l'enfance ; la création et les temps de recherche avec les publics s'y nourrissent mutuellement et cette présence artistique au plus près des habitants irrigue les territoires aux côtés des programmations jeune public.



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE LA CRÉATION ET DE LA DIFFUSION

En termes de besoins, les équipes artistiques expriment **des attentes quasi unanimes quant aux moyens de production et les conditions de diffusion** des œuvres jeune public :

- davantage de moyens en coproduction, trop rares et sur des montants très faibles,
- de vraies résidences de création, avec une prise en charge des frais annexes,
- des espaces de travail,
- des aides publiques pour la création et la résidence, plus systématiques et plus importantes,
- des moyens alloués au temps de recherche, d'expérimentation et de laboratoire,
- davantage de représentations familiales,
- le développement de dynamiques de mobilité initiées par les structures,
- des dispositifs régionaux d'aide à la diffusion, particulièrement en milieu rural,
- des aides au fonctionnement et à la structuration.

UNE ATTENTE MAJEURE VIS-À-VIS DES POUVOIRS PUBLICS

Les professionnels déplorent l'absence de mesures structurantes et d'un réel soutien budgétaire dans la durée, qui permettraient de répondre à ces attentes.

Les structures font part d'une réelle bienveillance des partenaires institutionnels vis-à-vis de leur projet jeune public, sans qu'ils s'y engagent de manière concrète.

Un accompagnement moral mais comme à distance, qui se traduit par un manque de soutiens financiers dédiés. Or ces projets nécessitent des budgets spécifiques du fait de leur fragilité économique, qu'il s'agisse de création, de diffusion ou d'action culturelle.

De même, les équipes artistiques remarquent la faiblesse de l'engagement institutionnel et questionnent les objectifs, critères et fléchages des aides publiques, perçus comme opaques ou éloignés des réalités du terrain.

Les lieux dits "intermédiaires", non conventionnés ou labellisés, peinent à faire reconnaître leur mission d'intérêt général auprès des institutions et réclament aux aussi des moyens pour accompagner la création jeune public. Les équipes s'inquiètent également du devenir de ces réseaux, essentiels à la diffusion.

Équipes et structures constatent aussi **le besoin de pratiques coopératives** et attendent qu'elles soient encouragées par les pouvoirs publics, en particulier les réseaux de production/diffusion.



L'étude ainsi réalisée doit nourrir la réflexion de chacun. Elle doit mettre la profession en mouvement, au-delà de sa présentation publique lors des "Etats Généraux Arts vivants, enfance et jeunesse" à Nantes. Support de réflexion et de discussion dans la relation que chacun entretient avec les collectivités publiques, elle est aussi un outil qui doit permettre à tous de faire évoluer ses pratiques professionnelles pour une plus grande solidarité entre tous les acteurs de la création, de la production et de la diffusion du spectacle jeune public.

L'étude comme les "Etats Généraux" ne doivent pas clore le débat, mais ouvrir un nouveau chapitre dans la structuration et la reconnaissance du secteur professionnel jeune public.

MÉTHODOLOGIE

Des questionnaires portant sur l'activité de la saison 2016-2017 et sur les bilans 2017 ont été adressés aux équipes artistiques et aux structures de programmation partout en France. Sur 509 réponses reçues, 495 ont été validées, dont 234 pour les équipes artistiques et 261 pour les structures de programmation.

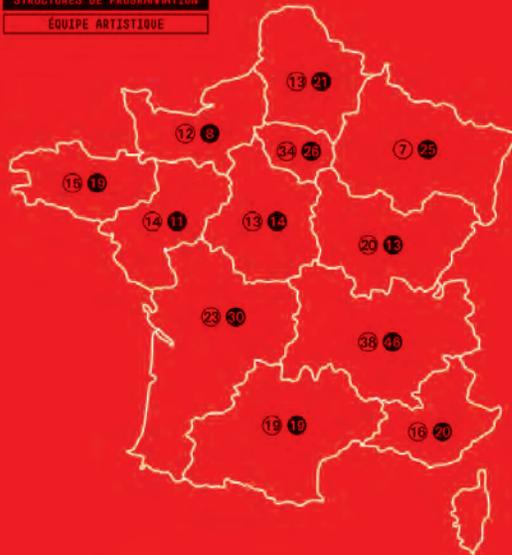
72% des équipes artistiques et 18% des structures répondantes sont spécialisées dans la diffusion jeune public (plus de 75% de leur activité).

30 entretiens ont ensuite été menés avec 15 équipes artistiques et 15 structures de programmation.

Notre échantillon est composé de répondants volontaires, concernés par la question de la création jeune public. Il n'a pas vocation à représenter le champ du spectacle vivant dans son ensemble. Les résultats obtenus permettent d'observer des tendances et de dégager des problématiques communes aux professionnels du secteur jeune public.

LES RÉPONDANTS À L'ÉTUDE PAR TERRITOIRE

STRUCTURES DE PROGRAMMATION
ÉQUIPE ARTISTIQUE



Mayotte



Guyane



Guadeloupe



Réunion



Martinique

COMITÉ DE PILOTAGE

Membres du Conseil d'administration de Scènes d'enfance - Assitej France :
Lucie Duriez
Lorinne Florange
Béatrice Fumet
Cyrille Planson
Emilie Robert
Marion Rousseau
Grégory Vandaële
Daniel Veron

Artcena
Laure Favret
Stéphane Segreto-Aguilar
Culture Commune
Laurent Coutouly,
membre du comité éditorial de la précédente étude publiée en 2009

L'A - Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine
Laura Guérin

Onda
Sandrine Weishaar

Plateforme Interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel
Stéphane Grosclaude

SACD
Isabelle Counil
Michelle Dhallu

Sacem
Juliette Mant

Avec le concours de l'Observatoire des politiques culturelles

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Fanny Spiess
accompagnée de l'équipe de Scènes d'enfance - ASSITEJ France

Scènes d'Enfance - ASSITEJ France
www.scenesdenfance-assitej.fr
contact@scenesdenfance-assitej.fr

Retrouvez l'étude complète sur le site www.scenesdenfance-assitej.fr



EXTRAIT DE LA CONCLUSION SLAMÉE DE LA JOURNÉE PAR BASTIEN MAUPOMÉ



*Cyclistes du tour d'enfance
Professionnels et amoureux
Engagés au quotidien
Metteurs en scelle
Diffuseurs des programmes
Artistes de la petite reine
Coureurs d'étapes
Arpenteurs d'hexagone
Chargés de diffusion
Surchargés à profusion
Praticiennes et praticiens
D'une culture en infusion
Pertinents, impertinents
Petits, grands,
Bonjour ! (...)
Il est urgent de transmettre
Ouvrir les horizons*

*Élargir le champ des possibles
Pour embellir la moisson
Repousser les murs de la maison
Entre héritage et abordage de l'avenir
Dessiner de nouvelles saisons
Faire s'élever les cultures
Si nous regardons les choses en face ;
Nous ne sommes qu'enfance
Embryons bruyants
Graines en attente de grandir
Germes – vies en gestation
Si nous savons où semer
L'avenir tient dans le creux d'une main
Jusqu'ici « tout va presque bien »
Il suffit de suivre le fil
Jusqu'ici tout va presque bien,
Et si on écrivait la suite du film ?*



Texte de Bastien Mots Paumés, impressions et expressions saisies au vol, en direct. Écriture spontanée et instantanée à l'écoute des échanges. Texte volontairement non retouché après l'événement, à relire à voix haute. www.motspaumes.com



TOUR D'ENFANCE :

15 ÉTAPES À LA RENCONTRE DES TERRITOIRES

Estelle Derquenne, coordinatrice générale de Scènes d'enfance - ASSITEJ France

Vous vous engagez au quotidien. Vous vous engagez dans vos pratiques. Vous vous engagez vis-à-vis de la jeunesse que vous accompagnez. Vous vous engagez dans les choix que vous faites à la hauteur de vos moyens très diversifiés. C'est cette diversité et ce dynamisme à l'œuvre dans tout le pays que nous avons souhaité avec vous mettre en lumière avec le Tour d'enfance, lancé le 14 novembre 2017 à Paris au Théâtre de la Ville. Dans un contexte politique particulier, celui des nouvelles régions, nous avons initié des temps de rencontre et d'échanges entre partenaires qui bien souvent ne se connaissaient pas encore. Dans le cadre de nos missions nous avons également voulu à travers cette mise en circulation encourager les projets participatifs et collaboratifs et accompagner structurellement les plateformes régionales et réseaux jeune public.

Série de rendez-vous thématiques, le Tour a eu pour objectif de mettre en lumière les dynamiques territoriales et les enjeux du secteur jeune public. Il s'accompagnait de l'enquête nationale chiffrée sur les conditions de production et de diffusion du spectacle vivant jeune public, et a permis de croiser les pratiques et réflexions entre les professionnel/le/s de toutes les régions, de nourrir une pensée collective et de partager l'effervescence à l'œuvre dans tout le pays. Le Tour d'enfance était parrainé par le ministère de la Culture. Plus de 1300 professionnels ont participé aux 15 étapes proposées. Chacun de ces rendez-vous était co-organisé avec les plateformes régionales et les réseaux de professionnel/le/s du jeune public, au plus près des préoccupations du territoire.

À **Loos-en-Gohelle**, pour la première étape du Tour, nous avons voulu prolonger l'élan des Assises en questionnant le manque de soutien à la création jeune public. À **Saint-Denis de la Réunion**, nous avons interrogé la circulation des œuvres dans l'espace francophone, mais également le rapport au public sur son territoire. À **Lyon**, en compagnie d'Édouard Gentaz qui a marqué les esprits, nous avons questionné la création pour la petite enfance. Au cœur de l'été et de l'un des plus grands festivals de musique, les Francofolies de **La Rochelle**, nous avons imaginé et réfléchi à des modèles nouveaux de soutien à la musique jeune public. À la Maison de la danse à **Lyon**, nous avons parlé pensée critique avec notamment l'intervention de Marie-Pierre Chopin. À **Marseille**, nous avons remis en question nos pratiques et avons réaffirmé la force émancipatrice de l'art avec Christian Ruby. Entre **Besançon** et **Dijon**, nous avons parlé itinérance et place de l'auteur dans la cité. À **Rodez**, nous avons réaffirmé la liberté d'expression en compagnie de plusieurs chercheurs et artistes. À **Saint-Barthélémy d'Anjou**, nous avons pris le temps de parler des plus grands et de co-construction territoriale. À **Mérignac**, dans un lieu dédié à la musique, Joëlle Zask nous a invités à aller plus loin dans la participation. À **Blainville-sur-Orne**, nous nous sommes interrogés sur les conditions d'accueil et de l'adresse spécifique de la petite enfance. À **Quimper**, durant le festival Très Tôt Théâtre, ce sont les enjeux de la création à destination des adolescents qui nous ont rassemblés. À **Montreuil**, en Île-de-France, nous avons été enthousiasmés par la parole politique de l'élue à la culture de Choisy-le-Roi et nous sommes interrogés sur notre propre parcours de formation avec Jean-Gabriel Carasso. À **Bourges**, en région Centre-Val de Loire, la place du livre et de l'auteur a été débattue. Et enfin à **Kingersheim**, durant le festival Momix dans la Région Grand Est, nous avons ouvert grands les portes des frontières !

Aucune des plateformes et réseaux ne se ressemble, elles ont chacune une histoire et même un nom et une terminologie qui lui est propre. Elles sont plus ou moins jeunes, avec des formes de gouvernance variées. Elles sont pour certaines soutenues par les institutions ou par des agences territoriales. Les plateformes régionales ont été soutenues dans le cadre du Plan Génération Belle Saison dans le respect de leur forme plurielle. Elles sont constituées d'acteurs différents et portent des actions très diversifiées. Cette diversité est leur force. Mais toutes ont le même objectif : partager avec tous dès le plus jeune âge une création exigeante et de qualité et rendre possible la rencontre indispensable entre le public, l'œuvre et le créateur.

Les comptes rendus des différentes étapes sont accessibles sur www.scenesdenfance-assitej.fr

[Page suivante, la carte des étapes du Tour d'enfance ►](#)

LE JEUNE PUBLIC PREND LA PAROLE

LES ÉTAPES DU TOUR D'ENFANCE

PLATEFORMES ET RÉSEAUX JEUNE PUBLIC

ETAPE 14 23 JANV. 2019
ÎLE-DE-FRANCE

Spectacles jeune public : quelle(s) formation(s) et pour qui ?
Etape organisée avec les réseaux jeune public d'Île-de-France

ETAPE 13 20 DÉC. 2018
BRETAGNE

Enjeux de la création à destination des adolescents
Dans le cadre du festival Théâtre À Tout Âge
Etape organisée avec Ancre, plateforme jeune public Bretagne

ETAPE 12 5 DÉC. 2018
NORMANDIE

Le tout jeune public : accueil et création artistique
A Blainville-sur-Orne / Communauté Urbaine Caen la Mer, à l'occasion du Focus Petite enfance organisé par le Théâtre du Champ Exquis (TCE)
Etape organisée avec le TCE et l'ODIA Normandie dans le cadre du Réseau Normand jeune public

ETAPE 11 4 DÉC. 2018
NOUVELLE-AQUITAINE

Musiques actuelles, danse, arts visuels, livre, cinéma : quels exemples de participation ?
Au KRAKATOA / Scène de musiques actuelles à Mérignac (33)
Etape organisée par l'OARA avec les FRAC de Nouvelle-Aquitaine, ALCA, L'A, IDDAC, ACDP 24...

ETAPE 10 27-28 NOV. 2018
PAYS DE LA LOIRE

Les coopérations territoriales / L'adolescence à l'œuvre
Au Théâtre de l'Hôtel de Ville de Saint-Barthélemy d'Anjou
Etape organisée avec PlatO, plateforme jeune public Pays de la Loire

ETAPE 15 25 JANV. 2019
CENTRE-VAL DE LOIRE

Diversité des écritures contemporaines : du livre à la création
A l'occasion de Spectacles en recommandé (21 au 25 janvier)
Etape organisée avec le Réseau Jeune Public Centre-Val de Loire

Fonds d'Aide à la Création Mutualisée (FACM)

La Vie devant soi
réseau de coproduction d'Île-de-France

Scènes Départementales
Jeune Public en Sarthe

Partenaires Jeune Public
Maine-et-Loire (PJP 49)

Réseau Jeune
Public Normand

Ancre
Coopérative
de production

Ancre
Réseau
Jeune Public
Bretagne

PlatO, Plateforme
Régionale Jeune Public
Pays de la Loire

Réseau
Jeune Public au
Centre-Val de Loire

RAMDAM
réseau des musiques
Jeune Public

ETAPE 9 20 NOV. 2018
OCCITANIE

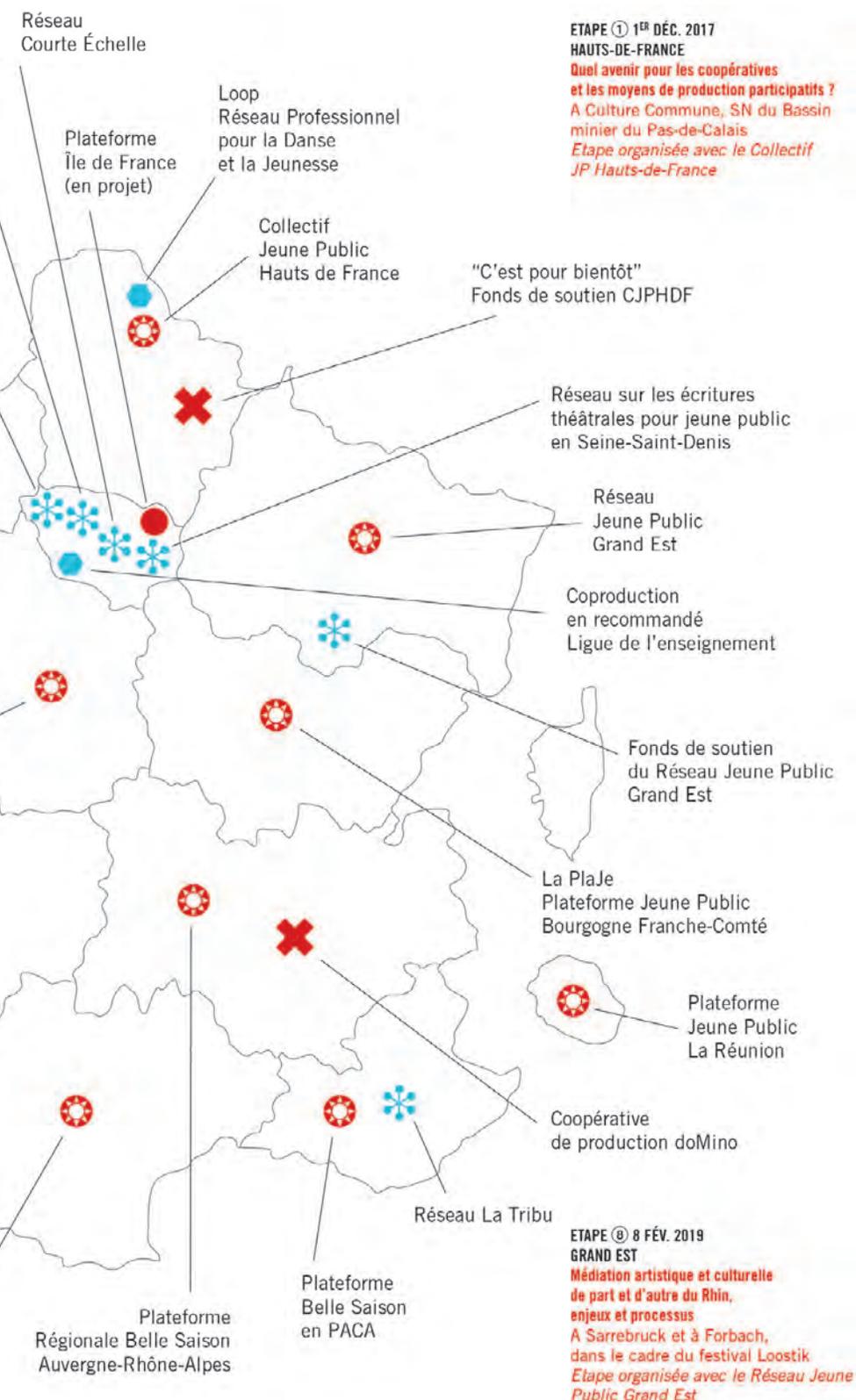
La liberté d'expression dans la création pour la jeunesse
A la MJC de Rodez, dans le cadre du festival NOVADO #5
Etape organisée par le réseau Dynamo et la plateforme des AD en partenariat avec la plateforme jeune public Occitanie

Dynamique
coordonnée par l'OARA
en Nouvelle Aquitaine

Plateforme
Jeune Public
Occitanie

Plateformes régionales et Fonds de soutien à la création jeune public

-  Plateforme régionale
-  Plateforme en projet
-  Fonds de soutien d'une plateforme
-  Fonds de soutien et réseau nationaux
-  Fonds de soutien à l'échelle territoriale



LES ATELIERS

FABRIQUE COLLECTIVE D'UNE NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE

Les ateliers du 27 mars ont été définis à partir des questions soulevées au fil des étapes du Tour d'enfance et des questions ouvertes de l'*Étude sur les conditions de production et de diffusion du spectacle vivant à destination du jeune public*.

Deux grands types d'ateliers ont été proposés : une **Agora**, lieu de réflexion politique et de débat, réunissant près d'une centaine de personnes, et neuf groupes de travail resserrés, consacrés chacun à une thématique particulière. Chacun de ces ateliers a été pensé selon une méthodologie d'intelligence collective adaptée au sujet traité.

Chaque groupe était animé par les membres du Conseil d'administration de Scènes d'enfance - ASSITEJ France. Les participants avaient pour mission de débattre sur un enjeu particulier lié à **la création, la collaboration sur les territoires, la rencontre et l'ouverture** ou **le public** et de formuler collectivement trois préconisations et trois engagements pour l'avenir. Restituées en plénière l'après-midi du 27 mars, les conclusions de ces ateliers ont été rassemblées en une déclaration finale.

AGORA: CRÉATEURS ET PASSEURS, COMMENT S'EMPRE-T-ON DES RÉALITÉS D'AUJOURD'HUI?

Temps de réflexion politique et de débats autour des notions de service public et de droits culturels, de l'artiste dans la cité et de nos responsabilités sociétales, animé par Anne-Lise Vinciguerra et Laëtitia Barbry (Illusion & Macadam).

Geneviève Lefaire, vice-présidente de Scènes d'enfance - ASSITEJ France

« L'état des lieux de ce qui fait notre profession est indissociable de l'état des lieux de notre société. Rassemblé, citoyen, notre mouvement fait politique. Cette place publique n'est pas seulement la scène professionnelle sur laquelle nous jouons, c'est aussi cette scène du monde que nous avons en partage avec l'humanité. Une scène du monde mise à mal, nous le savons, nous ne cessons d'en percevoir les effets comme autant de défis : paroles empêchées, refusées ou jamais écoutées, mépris des enjeux de l'avenir, droits humains bafoués, oppositions réprimées, migrations forcées, appels à la haine, refus de l'altérité et de la solidarité, justification des inégalités... »



Comment affronter ce monde accablant ? Or, femmes et hommes épris de liberté, nous désirons une société émancipatrice pour nous et nos concitoyens de tous âges.

Nous voici appelés à prendre la parole, collectivement. Dans la suite du Manifeste de 2017 qui affirmait : « *Nous, artistes, enseignants, éducateurs, médiateurs, intervenants culturels, professionnels de la culture, chercheurs, étudiants, parents, citoyens, nous, associations nationales représentatives des arts vivants, pour et par l'enfance et la jeunesse, conscients de notre responsabilité collective vis à vis de cette génération, nous avons la conviction que l'art et la culture permettent de construire une société d'individus émancipés, responsables et solidaires. . .* »

À Nantes, il y a 5 ans, lors des BIS, Robin Renucci, dans un discours en alexandrins, affirmait que « *ces changements du monde auxquels nous assistons, nous n'en sommes donc pas seulement les témoins, nous en sommes aussi, dans notre quotidien, des acteurs responsables dès que nous agissons. Tous ceux qui comme nous ont fait de la culture l'engagement d'une vie, et non une posture, ne peuvent ignorer cette nécessité d'une mise en partage d'une solidarité* ».

De tout temps, face aux crises, les artistes se sont associés, peintres et écrivains, cinéastes, comédiens, plasticiens. « *Nous sommes au-delà de la crise, dit Edgar Morin, nous entrons dans une période de métamorphose* ». Une métamorphose faite d'élan de vie, d'initiatives qui, entrant en résonance les unes avec les autres, créent un imaginaire commun fait de synergies et de solidarités. Une métamorphose pour passer de dynamiques fragiles à des dynamiques collectives et durables. De leur côté, les enfants du siècle prennent la parole, dans la rue, sur les places, dans les théâtres, avec les mots des auteurs mais aussi les leurs, écrivant une nouvelle page d'histoire. Avec elle, partageons l'urgence de chercher symboliquement par l'art, mais pas seulement, de nouvelles représentations possibles du monde.

À la fin de cette agora, affirmerons-nous qu'il est « *encore possible de soutenir qu'ici et maintenant l'émancipation de chacun peut avoir lieu, que le cercle de l'émancipation peut être commencé, que le théâtre peut y prendre sa part, que la politique reste donc une nécessité et qu'elle peut avoir un avenir ?* » (Olivier Neveux, Politiques du spectacle, les enjeux du théâtre politique aujourd'hui)

Cette métamorphose du monde, celle de notre planète, à l'échelle de la société qui est la nôtre, comment pouvons-nous nous en emparer pour aller non pas vers le vide mais vers l'émancipation ? Comment continuer à imaginer, pour et avec l'enfance et la jeunesse, une société émancipatrice ? Ne nous appartient-il pas de nommer le monde pour le faire exister, à notre place d'acteurs culturels et artistiques, de refuser l'inacceptable et de créer pour l'avenir ? N'est-il pas là, notre service public ? »

Au cours de cette agora, les 100 participants ont échangé à partir de quatre postulats de départ, qu'ils ont débattus, modifiés et enrichis d'autres réflexions : « Il n'y a pas de frontières aux publics du jeune public », « La création artistique est motivée par la nécessité d'apporter aux jeunes publics un point de vue sur le monde », « La place de l'artiste sur les territoires est une question de service public », « Les lieux culturels doivent s'engager dans le développement durable, de la gouvernance à la réduction des inégalités en passant par l'écologie ». Les travaux de l'agora ont donné lieu à l'écriture du préambule de la Déclaration des États Généraux.



GROUPES DE TRAVAIL

AXE 1 : CRÉATION

Introduction d'Anne Rehbinder

« Il y a un an et demi aux Assises, Émilie Leroux nous interpellait de manière salutaire sur le système de productivité / attractivité / consommation dans lequel se retrouvait coincée la création pour l'enfance et la jeunesse. Et ce, en contradiction profonde avec le sens de nos métiers.

Ce matin, Fanny Spiess, Olivier Letellier et Marion Rousseau nous ont montré (...) grâce à l'étude, la fragilité extrême des conditions de la création pour l'enfance et la jeunesse. Et Fanny a soulevé de manière particulièrement réconfortante la question de la place donnée aux artistes dans ce système.

Depuis mon point de vue de directrice artistique de compagnie, je vois quotidiennement les injonctions paradoxales par lesquelles est attaqué cet endroit de la création. Je vais en citer juste deux.

Il est facile de mettre tout le monde d'accord sur le fait que la création est essentielle, centrale, et génère tout le reste. Et pourtant, on voit encore bien souvent (pas toujours, mais souvent) proposer aux artistes, sous le chapeau « soutien à la création », le prêt d'une salle où l'on nous allume la lumière et 50 heures d'intervention artistique à réaliser. Sans que personne ne semble s'interroger, s'inquiéter ou se responsabiliser sur comment seront payés les salaires pendant le temps de la création.

Il y a aussi la multiplication des critères et des cases à cocher pour qu'un projet soit produit ou au moins diffusé. On nous demande l'excellence artistique bien sûr et c'est normal. De l'innovation : des formes nouvelles, de mettre les publics au cœur de nos démarches, de repenser le rapport scène-salle, d'accompagner les publics / les enseignants / les médiateurs et de proposer un tissu novateur d'actions artistiques. Et en même temps, on nous demande de créer des formes légères et mobiles – c'est-à-dire avec moins de trois heures de montage et si possible pas d'équipe technique en tournée – qui pourraient se jouer deux, trois, quatre fois par jour. Avec un budget de création qui, si l'on paye tous les salaires, nous accorde peu de temps effectif de travail.

Toutes ces contraintes sont parfois motrices, stimulantes. Elles nous forcent à inventer plus et mieux. Mais cela risque aussi parfois de stériliser, frigidifier nos actes de création et finir par créer des normes, des carcans. Et nous priver d'explorer le hors-norme, qui est pourtant, je crois, notre terrain de jeu et l'endroit où l'on nous attend.

J'ai partagé récemment avec un directeur de théâtre cette sensation d'un vent de menace sur la création. Il m'a alors répondu que la création existerait toujours, quelles que soient les conditions proposées. Qu'il y aurait toujours des artistes pour dire « *ok, on le fait* » et qui le feront brillamment. C'est le feu sacré de la création...

Ça m'a laissée songeuse. En effet, est-ce parce qu'on peut le faire, qu'on doit le faire ? Autrement dit, où est notre éthique dans tout cela ?



La création n'est pas seulement cet endroit mystérieux, fait de désir et d'élan. C'est un endroit de travail qui a des besoins primaires qui doivent être regardés en face. Qui doivent être nommés et légitimés.

Quels choix concrets pouvons-nous faire collectivement pour accompagner cela ? »

A. Repenser le temps et l'économie de la création

Comment mieux considérer les besoins d'expérimentation, de temps et le travail invisible de la création ?

Animation : Marion Rousseau / rapport : Anne Rehbinder

À partir de la question posée, nous sommes partis sur un brainstorming en 5 idées : quelle serait la pire solution, la plus loufoque, la plus simple, la plus futuriste, et celle que nous pourrions transposer d'un autre secteur ? (...) Parmi les idées inspirantes qui n'ont pas été retenues au vote général, mais qui nous paraissaient intéressantes à partager : mettre en place une taxe financée par les « pollueurs de l'imaginaire » (à savoir les grands groupes de divertissement et d'audiovisuel), la mise en place d'un CDI à vie pour tous les métiers de la création, communiquer sur la réalité des budgets de création en incluant le travail que les compagnies ne sont pas en mesure de payer (travail bénévole ou « invisible ») pour faire évoluer les mentalités, développer un programme « Vis ma vie d'artiste » pour expérimenter concrètement la réalité des autres professionnels...

B. Modèles de soutien à la production

Comment penser autrement la production, du cahier des charges des labels aux nouvelles formes de coopération ?

Animation : Grégory Vandaële / rapport : Audrey Vozel

Utilisant la méthode de « concassage », nous sommes partis de la question « *Comment penser autrement la production ?* », nous avons défini 5 autres questions que nous avons travaillées en sous-groupes. (...) En dehors des préconisations et engagements retenus, ont été aussi évoqués notamment la comparaison de l'étude des conditions de production et de diffusion avec des données du spectacle vivant tout public – pour avoir un ordre d'idée des chiffres TP/JP à l'euro public investi – et le fléchage de subventions spécifiques aux lieux pour développer une politique des arts vivants à destination de l'enfance et de la jeunesse.

C. De nouvelles ambitions pour la diffusion

Quelles réponses aux contraintes économiques des structures, comme des équipes artistiques ?

Animation : Jean-Noël Matray / rapport : Audrey Jardin

D'emblée nous sommes sortis de la sous-question initiale pour élargir la réflexion à partir de la thématique de départ, que nous avons reformulée en 5 grandes questions. (...) Pour citer quelques tendances qui ont parcouru les discussions : la question des moyens et des méthodes innovantes pour améliorer la visibilité des spectacles et, plus généralement, la question du « premier contact » transparaissent bien dans les engagements et les préconisations. Ensuite, la question de la qualification ou de la valorisation du métier de chargé/e de diffusion, avec quels outils, quelles méthodes, quelles stratégies. L'évaluation de la diffusion auprès des publics, la question des contraintes : économiques, de jauge, de temps ou d'espace, la question de la compréhension mutuelle entre les structures et les équipes artistiques. Et enfin, la question écologique, les tournées mutualisées entre structures d'un même territoire...



AXE 2: COLLABORATION SUR LES TERRITOIRES

Introduction de Jean-Noël Matray

« Une des méthodes d'animation proposée pour ces journées est celle du « concassage ». Partant de la question générique initiale, il s'agit de la démultiplier en de nombreuses autres questions pour élargir les angles d'attaque. On peut se livrer à cet exercice pour voir en quoi la question de la co-construction des politiques publiques est affaire complexe :

- ▶ Tout d'abord, s'agit-il de les co-construire, ou de les co-aménager ? En d'autres termes, existe-t-elles déjà, ou sont-elles à inventer de toutes pièces ?
- ▶ Co-construire, cela suppose de « faire ensemble ». Dès lors la question se pose : avec qui ? S'agit-il uniquement des élus concernés ? Faut-il y associer l'ensemble des structures culturelles d'un territoire ? Ou bien faut-il seulement travailler avec les élus ?
- ▶ S'il s'agit des élus, quel est le bon « périmètre » de territoire ? Et faut-il travailler avec les élus en charge de la culture ? Y associer ceux en charge de l'éducation ?
- ▶ Sommes-nous certains de parler le même langage, et de partager les mêmes objectifs ? N'y a-t-il pas une langue commune à inventer pour se débarrasser mutuellement de nos « entre-soi » ?
- ▶ Une co-construction réelle n'implique-t-elle pas de laisser également une place à la parole des jeunes ? Mais alors quels jeunes, et à partir de quel âge ?
- ▶ Une co-construction implique de trouver des terrains d'entente, des accords. Dès lors n'y a-t-il pas un risque de « juste milieu » qui pourrait laisser insatisfaites les parties en présence en leur imposant de renoncer à certaines de leurs convictions ?

Cela n'a donc rien d'un « long fleuve tranquille », mais comme il ne vient à personne l'idée que la construction d'une politique publique ne doit pas être collégiale, il n'y a pas d'autres chemins... »

A. Évolution des plateformes régionales et réseaux

Quelles missions et quelle pérennité pour les regroupements au service du jeune public ?

Animation : Estelle Derquenne / rapport : Lorinne Florange

Autour de la table étaient réunis des représentants de chaque territoire ou réseau disciplinaire où a eu lieu une étape du Tour d'enfance. Chaque plateforme a été invitée à réaliser une carte d'identité (nom, date de création, nombre d'adhérents, fonctionnement, actions, spécificités, préconisations et engagements), qu'elle a ensuite présentée aux autres participants, dans un objectif d'interconnaissance et pour dégager ce qui leur est commun, et arriver aux préconisations et engagements du groupe de travail. Au travers des échanges, il ressort la volonté de chacun d'être acteur / moteur de la dynamique qui existe aujourd'hui, en développant notamment l'interconnaissance, les échanges entre réseaux. D'autre part, le besoin de soutien financier pour pouvoir continuer à développer leurs actions de façon pérenne est revenu de façon récurrente.



B. Co-construction des politiques culturelles pour le jeune public

Comment construire avec les élus et les institutions une vision commune de la mission de service public du secteur jeune public ?

Animation : Bernard Le Noac'h / rapport : Daniel Véron

Il s'agissait ici de la co-construction *sur* ou *dans* les territoires, et pas au niveau national avec le ministère. Nous étions un groupe d'une vingtaine de participants, assez équilibré au niveau des partenaires engagés, entre compagnies, lieux, institutions et services administratifs de collectivités territoriales (ville, département, région). Le grand absent, pourtant omniprésent dans les discussions, c'était l'élu.(...) Dans les idées qui n'ont pas été exploitées dans le rendu final, il y avait cette question : que fait-on des élus dont le discours est très engagé, mais qui dans les faits ne font rien ? (...) Une des choses qui est beaucoup apparue dans les débats, c'est la nécessité de former/sensibiliser les élus, de sortir de l'entre soi et mieux se connaître, l'importance de la concertation et de bilans réguliers. (...) Dans les idées fortes, il y a celle d'un schéma d'orientation, du type des SOLIMA (en musiques actuelles). A été évoquée aussi l'idée de créer des conseils territoriaux de citoyens et/ou un fonds de sécurisation des projets pour préserver les projets déjà engagés, susceptibles d'être mis à mal en période d'élections.

AXE 3: RENCONTRE ET OUVERTURE

Introduction de Didier Le Corre

« La rencontre et l'ouverture sont des concepts fondamentaux de nos métiers : peut-il y avoir acte de création artistique sans curiosité de l'autre, ouverture au monde et rencontre de l'œuvre avec un public ? Organiser les conditions de la rencontre entre l'œuvre, l'artiste et la population pour que chaque personne puisse décider d'en devenir un specta(c)teur curieux et ouvert, n'est-ce pas la raison d'être des passeurs que sont les acteurs des structures culturelles ? Et pourtant, force est de constater qu'au sein même de notre secteur d'activité (...), la rencontre entre les acteurs que nous sommes, artistes et passeurs, est parfois (souvent) compliquée, et la nécessaire ouverture aux autres, à l'inconnu, aux cheminements artistiques buissonniers parfois difficile.

Dans ces deux ateliers, (...) nous allons tenter surtout de proposer des solutions pour améliorer le dialogue entre compagnies et structures culturelles, de comprendre les freins au désir de coopération internationale que je sais être le nôtre et trouver les moyens de les dépasser.

Le nécessaire dialogue entre projet artistique d'artistes ou de compagnie et projet de structure culturelle (lieux de diffusion et / ou de création) : qui n'a pas entendu, les griefs récurrents d'artistes et de compagnies, encore ressentis ce matin, envers les directeurs et responsables de programmation, si difficiles à rencontrer, peu intéressés au jeune public, qui ne viennent pas voir les spectacles, etc ?

Les artistes œuvrant notamment pour le public jeune ont de plus en plus de difficulté à réunir des budgets de production cohérents pour leurs spectacles, à diffuser leurs créations dans et hors de leur région d'origine, en France comme à l'étranger. Et je pourrais ici multiplier les exemples.

Mais que savons-nous des missions des uns et des autres, des conditions d'exercice de nos métiers respectifs, des difficultés contextuelles que nous rencontrons... ? Il ne sert à rien de rejeter les causes de ces dysfonctionnements sur l'autre, arrêtons d'opposer compagnies et structures. On ne s'en sortira qu'ensemble, dans une compréhension réciproque de nos difficultés, un partenariat indispensable à la production d'une intelligence collective. J'ai l'habitude, pour ma part, de dire que pour qu'un partenariat réussisse, il faut que chacun mette son ego et ses intérêts personnels de côté et travaille à la réussite du projet de l'autre.

Alors faisons en sorte de sortir de cet atelier avec des propositions concrètes, à même de nous permettre d'être plus efficaces dans la réalisation de cette mission commune qui est la nôtre, à savoir permettre au jeune spectateur, spectateur d'aujourd'hui et citoyen de demain, à travers la rencontre avec le beau et le sensible, d'éprouver des émotions, d'enrichir sa sensibilité, de découvrir la diversité des lieux et des formes de création, d'étoffer son vocabulaire, d'aiguiser son sens critique, d'être un être ouvert aux autres et curieux du monde.

International, sortir des cadres : Scènes d'enfance – ASSITEJ France est fortement engagée à l'international. Mais force est de constater que les compagnies rencontrent beaucoup de difficultés pour tourner à l'étranger, méconnaissant bien souvent les dispositifs d'accompagnement existants. De l'observation même de nos collègues étrangers, peu nombreux sont les acteurs culturels français à se déplacer à l'étranger et à s'investir dans les

réseaux, alors que la France dispose d'un réseau important d'établissements culturels. Il y a de nombreuses raisons à ces difficultés. Dans cet atelier, les participants auront pour mission de développer un corpus commun de connaissance, repérer les bonnes pratiques et les modalités institutionnelles pour mieux accompagner les équipes artistiques à l'étranger. »

A. Le nécessaire dialogue entre projet d'artiste et projet de structure

Comment cultiver une compréhension mutuelle au profit d'une ambition commune ?

Animation : Antonin Vulin / rapport : Didier Le Corre

Il est ressorti de cet atelier un véritable besoin des compagnies de pouvoir installer une relation durable avec un ou des lieux, pour partager leurs regards respectifs sur les réalités, contextes, contraintes de chacun. Une nécessité aussi de travailler à l'établissement d'un vocabulaire commun pour faciliter le dialogue en toute transparence et toute égalité : qu'entend-on par résidence, coproduction, etc. Ont également été exprimés un véritable besoin d'espaces de rencontre à différentes échelles (locales, départementales, régionales, nationales) et le besoin d'espaces ressource physiques et numériques.

(...) Il y a eu parmi les idées originales celle d'organiser des RIDA « inversées » : ce ne sont pas les lieux qui parlent des compagnies, mais les compagnies qui invitent les lieux à venir présenter leur projet. Dans les pistes évoquées pour améliorer le dialogue, on retient aussi la charte de bon comportement ou les stages immersifs « vis ma vie ».

B. International, sortir des cadres

Quels coopérations et échanges internationaux, entre engagement et créativité ?

Animation : Cyrille Planson / rapport : Amélie du Payrat

Dans notre groupe international, nous étions beaucoup de compagnies françaises, assez peu de lieux de diffusions, mais aussi des professionnels venus d'Italie, du Québec, de Catalogne.

Parmi les motivations de la collaboration internationale, il y a l'idée que rencontrer la différence, c'est se nourrir ; et pouvoir poser différemment la question de l'enfance fait partie des objectifs recherchés. Parmi les freins, on retrouve la question de la compréhension (que ce soit au niveau de la langue ou des pratiques professionnelles), la difficulté à trouver les bons dispositifs, les moyens, les bons interlocuteurs et le manque d'engagement des politiques et des institutions. (...)

Parmi les pistes évoquées, on peut citer les modèles économiques alternatifs dans les collaborations internationales, ou encore l'élargissement de la mobilité internationale à tous les professionnels (y compris les techniciens). (...) Il a été rappelé régulièrement dans le groupe que les collaborations ne fonctionnent que s'il y a réciprocité, et qu'elles se construisent sur du long terme, au-delà des questions de diffusion.

AXE 4: PUBLIC

Présentation de Lucie Duriez

« Nos métiers se définissent par l'adresse à un public, les plus jeunes d'entre nous. Parmi les questions que cela pose (...), deux ateliers sont proposés demain.

Un premier sur les acteurs et les conditions de la médiation, parce qu'en s'adressant aux enfants, aux adolescents, les artistes sont amenés à travailler en lien avec d'autres professions, d'autres champs que le secteur culturel. Quelle place pour chacun.e ? Artiste, médiateur.trice, enseignant.e, éducateur.trice, animateurs.trice, pour ce qui est des professionnels ; mais on peut aussi se questionner sur la place des parents, des familles. Qui sont-ils ? Qu'entend-on par médiation ? Approfondissement d'une pratique ? Sensibilisation ? Dans quel objectif pour chacun des acteurs ? Qu'entend-on par « place » de chacun.e ? À côté, ensemble, de façon articulée et comment ? À quel(s) moment(s) est-on dans la transmission ?

Le second atelier est consacré au « secteur » jeune public : de quoi parle-t-on ? Doit-on revendiquer l'existence d'un secteur JP ? Le peut-on ? Comment ? En avons-nous les moyens ? Y avons-nous intérêt ? Existe-t-il un secteur ? Ou des spécificités ? Ou une expertise à mettre en avant ? Laquelle ? »

A. Acteurs et conditions de la médiation

Quelle place pour chacun.e, médiateur.trice, artiste, enseignant.e, éducateur.trice ?

Animation : Béatrice Fumet / rapport : Marie Combasteix

Nous étions un groupe assez hétérogène avec une diversité de fonctions : chargée de communication, metteuse en scène, responsable des relations publiques, comédienne, programmatrice, médiatrice, bibliothécaire, chargée de l'action culturelle, chargée de production, de la diffusion, coordinatrice artistique, commissaire d'exposition...

Chacun a d'abord formulé individuellement des questions et des idées. Parmi celles-ci : qu'est-ce que la médiation culturelle et quel rôle lui attribue-t-on ? A-t-on tous la même conception de la médiation ? La médiation est-elle l'affaire de tous ou d'un professionnel spécialisé ? Quelle répartition des rôles ? Qui définit la place de chacun, l'artiste ou la structure ? Quelle est la place du bénéficiaire ? La distribution des rôles peut-elle varier en fonction des projets ? Quelle place pour la médiation dans le travail de chacun (et le statut) et comment l'articule-t-on ?

Nous avons ressenti le besoin de redéfinir la médiation, et surtout son sens, duquel découlent les engagements et les préconisations du groupe : la médiation est une mise en lien qui permet d'aller vers l'altérité et la singularité de chacun, de connecter ce qui ne l'est pas. De fait nous pouvons tous être médiateurs. Le médiateur professionnel, qui a cette double connaissance des publics et des œuvres ne doit pas être isolé, mais doit être un pivot de l'action. (...) La médiation est un sujet très vaste, sur lequel il y a vraiment matière à creuser.

B. Secteur jeune public : de quoi parle-t-on ?

Doit-on revendiquer l'existence d'un secteur, à partir de l'expertise et de la ressource ?

Animation : Lucie Duriez / rapport Émilie Robert

S'il fallait reformuler l'intitulé de l'atelier, nous proposerions « un secteur jeune public, oui mais... » En décortiquant la question « Pourquoi n'aurait-on pas intérêt à revendiquer un secteur jeune public ? », à un moment le postulat s'est inversé : il était bien question d'affirmer les spécificités du secteur jeune public et en même temps de lutter contre une certaine forme d'enfermement. (...) Parmi les engagements, celui de la création de comités d'enfants et de jeunes vient de l'idée que, s'il y avait une politique globale de l'enfance, dans des tas d'instances s'inventeraient des comités ou des conseils d'enfants qui infuseraient toutes les strates de la société (comme les conseils municipaux des enfants). (...)

Au final, nous avons moins débattu de ce qu'est le secteur jeune public, que de comment on peut le mettre en valeur, de manière à ce qu'il ne s'isole pas mais qu'il constitue une force. C'est là, d'ailleurs, qu'on en est remonté à l'axe « public », pour parler de la place de l'enfant et de ce qu'on avait envie d'affirmer sur l'importance de penser davantage la société à partir de l'enfant. Dans les autres pistes que nous pouvons citer, il y avait justement l'idée d'une concertation citoyenne sur la place de l'enfant, qu'on partagerait avec tous les acteurs concernés par l'enfance et la jeunesse et l'idée de pôles qui seraient dirigés dans une collégialité, en associant à la gouvernance des conseils d'enfants, mais aussi d'autres professionnels ... Au fil de l'atelier s'est formulée la question centrale de l'intérêt général et du service public.



DÉCLARATION FINALE

DES ÉTATS GÉNÉRAUX

ARTS VIVANTS, ENFANCE

ET JEUNESSE

La déclaration qui suit restitue les travaux de ces deux journées et de ceux des plateformes régionales et thématiques. Cette parole vient compléter les résultats de l'*Étude sur les conditions de la production et de la diffusion de la création jeune public* de Scènes d'enfance – ASSITEJ France et le Tour d'enfance mené pendant quinze mois. Elle constitue une base de réflexion et de discussion avec l'État et les collectivités publiques et entre professionnels. L'association Scènes d'enfance – ASSITEJ France présentera lors de son Assemblée générale de juin 2019 les priorités et engagements qu'elle souhaite porter en priorité dans les prochaines années, afin que le secteur puisse être considéré à sa juste mesure dans sa diversité tant artistique et territoriale que sociétale.

Face aux questionnements et aux défis qui se présentent, nous revendiquons une nouvelle fois la place essentielle de l'art au cœur du projet de société. L'art pour toutes et pour tous, l'art comme une nécessité de service public, sur tous les territoires.

La rencontre des gestes artistiques et le partage des émotions sont un droit pour tous, en particulier les jeunes citoyens. La création artistique offre, en effet, à ceux-ci un regard libre, poétique, symbolique et émancipateur sur le monde. La création jeune public doit refléter la diversité de la société dans son ensemble. C'est pourquoi il faut garantir aux artistes autonomie et liberté d'expression. Ainsi, nous, acteurs artistiques et culturels, nous engageons dans une nécessaire transition écologique et sociale, dans une perspective de solidarité et de réduction des inégalités, à travers :

- nos modes d'organisation et de gouvernance ouverts à la participation de la société dans toute sa diversité ;
- nos choix de création et de programmation ;
- nos actions de médiation et d'éducation artistique.



POUR CELA, NOUS PRENONS LES ENGAGEMENTS SUIVANTS :

- ▶ Maintenir l'exigence artistique et culturelle des créations et projets menés auprès du jeune public ;
- ▶ Convaincre les élus de la nécessité de ces actions et d'une co-construction des politiques qui leur sont liées ;
- ▶ Promouvoir les arts vivants enfance et jeunesse auprès des diverses associations, réseaux, syndicats nationaux qui fédèrent les professionnels ;
- ▶ Défendre la nécessité de financer toutes les étapes de la création jeune public en incluant la recherche et l'expérimentation ;
- ▶ Porter auprès du ministère de la Culture (administrations centrales et Dracs) et des collectivités la renégociation du cahier des charges des lieux labellisés et conventionnés pour tendre vers 30% de création enfance et jeunesse en moyenne sur l'ensemble du territoire ;
- ▶ Rédiger collectivement une charte des bonnes pratiques de la production qui précise les engagements réciproques des partenaires et définit un vocabulaire commun ;
- ▶ Développer l'interconnaissance par la coopération entre les plateformes régionales et les réseaux, et notamment l'organisation collective d'un temps fort professionnel annuel, avec le soutien de Scènes d'enfance – ASSITEJ France ;
- ▶ Développer la création de coopératives de coproduction sur les territoires ;
- ▶ Favoriser le décloisonnement des champs artistiques et des secteurs concernés par l'enfance et la jeunesse à travers des actions sur les territoires qui promeuvent la solidarité interprofessionnelle ;
- ▶ Définir collectivement un « schéma d'orientation enfance et jeunesse » sur tous les aspects transversaux de la politique enfance et jeunesse ;
- ▶ Associer véritablement les enfants aux processus de création ;
- ▶ Créer des instances de dialogue avec les enfants et les jeunes au sein de nos structures artistiques et culturelles ;
- ▶ Inventer une médiation singulière, ambitieuse et sensible, attentive à tous les publics et aux valeurs de l'œuvre ;
- ▶ Instituer dans les festivals un parrainage par les programmeurs.trice.s des artistes non programmés pour faciliter leur rencontre avec d'autres opérateurs ;
- ▶ Contribuer collectivement à une mutualisation des informations et à un partage d'expériences de coopération et de diffusion internationales ;
- ▶ Mettre en place des rendez-vous annuels dédiés à la création jeune public internationale ;
- ▶ Mieux appréhender les conditions de diffusion et d'échanges jeune public internationaux ;
- ▶ Promouvoir la mixité et la diversité dans les lieux et sur les plateaux.

LES LIEUX DE DIFFUSION S'ENGAGENT EN PARTICULIER À :

- ▶ Inventer, avec l'État, un fonds de soutien pour la création jeune public, par exemple à travers une taxe sur la billetterie ;
- ▶ Considérer les réseaux et participer activement à leur vie et à leurs événements ;
- ▶ La transparence sur les choix artistiques, l'éthique des décisions et l'octroi du temps nécessaire à celles-ci ;
- ▶ Transmettre et mettre à jour les informations de leur structure nécessaires à la construction d'un fichier ressource national.

LES ÉQUIPES ARTISTIQUES S'ENGAGENT SPÉCIFIQUEMENT À :

- ▶ Respecter les projets et caractéristiques des lieux inscrits dans le fichier national du jeune public dans leurs pratiques de diffusion ;
- ▶ Quitter l'autocensure des chiffres en rendant visible le travail bénévole et invisible.

AU REGARD DE CES ENGAGEMENTS, LES PROFESSIONNELS RÉUNIS ONT ÉMIS LES ATTENTES SUIVANTES :

- ▶ La déclaration, par l'État et sur les territoires, de la création jeune public comme priorité artistique, exigeante et ambitieuse : il est temps de développer une politique globale de l'enfance et de la jeunesse, dans laquelle le secteur artistique et culturel jeune public occupe une place centrale ;
- ▶ Des financements spécifiques pour une politique des arts vivants à destination de l'enfance et de la jeunesse, associant tous les acteurs concernés de sa définition à sa mise en place concrète ;
- ▶ L'inscription du jeune public dans la formation des élus, des programmeurs, des artistes et des médiateurs, dans les formations initiales ou dans des formations accessibles à l'ensemble des professionnels en exercice ;

- ▶ L'instauration de quotas minimum de programmations jeune public dans tous les théâtres et lieux culturels établis selon les territoires ;
- ▶ La mise en place, d'ici cinq ans, d'une part minimale de créations jeune public dans le budget de coproduction des lieux conventionnés et labellisés en adéquation avec leur part de programmation ;
- ▶ L'instauration d'un plancher pour des apports de coproduction différenciés de simples soutiens ;
- ▶ La création d'un fonds pour la recherche fondamentale artistique en direction de l'enfance et de la jeunesse, éventuellement financé par des dispositifs fiscaux spécifiques (crédits d'impôt, part de la taxe GAFA et autres) ;
- ▶ La mise en place de laboratoires de la dramaturgie et de la production qui proposeraient un accompagnement du projet (artistique et pas seulement), afin de décloisonner les réseaux, de permettre aux compagnies de se sentir écoutées et accompagnées ;
- ▶ La pérennité et la sérénité d'action des plateformes, réseaux et projets coopératifs, par des moyens financiers spécifiques ;
- ▶ Le positionnement des plateformes régionales comme acteurs de la coordination des lieux, de la ressource et de la concertation ;
- ▶ L'augmentation des moyens dédiés à la collaboration jeune public internationale (soutien à la diffusion, cession et frais annexes, formation, traduction, coproduction...);
- ▶ Un soutien des organismes institutionnels (ONDA, Institut Français, SACD, SACEM...) à la mise en place de temps forts annuels dédiés internationaux et ouverts à tous les professionnels (spectacles, rencontres, échanges, ateliers...);
- ▶ La reconnaissance de la fonction des médiateurs professionnels, offrant aux publics l'émancipation par l'art, dans le secteur des arts vivants ;
- ▶ La création de Maisons des arts, de l'enfance et de la jeunesse, pôles structurants dotés de moyens conséquents, lieux pluridisciplinaires d'accueil de la petite enfance à l'adolescence, intergénérationnels et soutiens à la parentalité, favorisant une rencontre plus libre et informelle entre le public et les artistes ;
- ▶ La mise en place d'un accompagnement des élus à la réflexion et à la mise en œuvre des politiques publiques en direction de l'enfance et de la jeunesse, avec le soutien de Scènes d'enfance - ASSITEJ France notamment.





Extrait de la clôture artistique des États Généraux, coordonnée par Annabelle Sergent et Laurent Maindon, avec la participation des auteurs Antonio Carmona et Sylvain Levey. Avec Marion-Solange Malenfant, Christophe Gravouil, Loïc Auffret, Laurence Huby et huit professionnels de la culture, accompagnés par Kentin Julliard, batteur percussionniste.

« On pourrait continuer à rêver ensemble
 Mais rêver ça ne suffit plus.
 On lutte depuis longtemps
 On essaye de convaincre, de démontrer que c'est
 [important.
 On accepte de travailler dans l'ombre.
 C'est fatiguant. Il y a certes des victoires et des belles.
 L'heure est aux révolutions alors
 Faisons la nôtre
 Occupons les théâtres
 Placardons nos rêves aux frontons des mairies.
 Installons nos états Généraux dans les bureaux
 [du ministre.
 Tapons du poing sur la table.
 Inventons nos slogans de vie. »

Extrait de la restitution slamée de l'Agora par Bastien Maupomé

« Remettre l'art au cœur
 Encore
 En chœur
 Permettre l'art moins précaire
 Permettre l'art qui met pas tout le monde d'accord
 Permettre l'art comme secousse aléatoire
 Dans un quotidien où tout est réglé à l'équerre
 Remettre l'art ! Sans art pas de culture
 Remettre l'art comme liant et comme rupture
 Remettre l'art comme passage vers l'agora
 Remettre l'art comme pied dans la porte
 Remettre l'art comme boussole dans l'impasse
 Remettre l'art contre le formol et le format
 Remettre l'art comme nourriture
 L'art : l'arrivée est le point de départ
 Remettre l'art au cœur »

CONCLUSION

Quatre ans après la Belle Saison, les États Généraux Arts vivants, enfance et jeunesse, à Nantes, les 26 et 27 mars 2019, ont réuni 400 représentant/e/s du secteur jeune public : artistes, responsables de théâtres et de festivals, associations d'éducation populaire, médiateurs et médiatrices culturels, ainsi que leurs interlocuteurs des collectivités et de l'État. Ils ont à nouveau démontré leur aptitude à travailler collectivement, de manière horizontale et intersectorielle. Durant ces deux jours, en assemblée plénière et lors d'ateliers, ils et elles ont défini leurs priorités et leurs engagements au regard de la nécessité d'une rencontre effective de tous les enfants avec la création artistique, et ce dès le plus jeune âge. À l'heure des questionnements sur le contrat social, à la lumière de leur expérience sur tous les territoires de la République, ils réaffirment la place fondamentale de l'art dans la société et appellent à des politiques culturelles ambitieuses pour l'enfance et la jeunesse.

Cette parole collective sera portée par notre association dans les concertations avec le ministre de la Culture et l'ensemble des institutions. Nous souhaitons qu'elle soit au cœur d'une nouvelle phase de développement de la relation des jeunes citoyens avec la culture.

Ces États Généraux, comme l'étude, ne sont pas une fin en soi : ils ouvrent un nouveau chapitre dans la structuration et la reconnaissance du secteur professionnel jeune public.

Scènes d'enfance - ASSITEJ France

Constituée en 2015, à l'issue de la Belle Saison avec l'enfance et la jeunesse, l'association Scènes d'enfance - ASSITEJ France s'engage pour le spectacle vivant à destination du jeune public et des familles, en France comme sur le plan international. Elle accompagne les dynamiques collaboratives en région comme à l'étranger et défend les intérêts de la profession. Elle entend ainsi contribuer à la définition de politiques culturelles imaginatives et structurantes en faveur de l'enfance et de la jeunesse, en dialogue avec les collectivités publiques.

contact@scenesdenfance-assitej.fr – www.scenesdenfance-assitej.fr



Ainsi que PlatO, plateforme jeune public Pays de la Loire